

Délibérations du 26.11.2020

Au regard de la situation sanitaire et de l'annonce des nouvelles mesures gouvernementales, les instances de l'établissement délibéreront à distance à compter du 30 octobre 2020, conformément à la délibération du Conseil d'administration adoptée le 18 septembre dernier :

https://www.univ-lyon2.fr/medias/fichier/deliberation-2020-48-contexte-sanitaire-et-deliberation-a-distance-des-instances_1600957518215-pdf.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du 26.11.2020, 9h00, en visioconférence, via Teams

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 34, dont 33 en exercice

Quorum : 17

Présent.es et représenté.es en début de séance : 18

Pour des raisons règlementaires, le point 4 de la partie adoption a été traité en premier point de la partie avis, contrairement à ce qui était annoncé dans l'ordre du jour initial.

Étaient présent.es :

Marie-Karine LHOMMÉ,

Collège A : Isabelle BOEHM, Edouard LYNCH, Valérie HAAS, Stéphane SIMONIAN, Isabelle TAPIERO

Collège B : Marie-Cécile ESCANDE VARNIOL, Erica DUMONT, José Carlos DE HOYOS

Collège BIATSS : Kim DANIERE, Jérémy FRENETTE

Usagers/ères : Julien AMGHAR

Représenté.es : Elisabeth VERCHER, Jérôme LEJOT, Serge MIGUET, Pascal BEGUIN, Tanguy LEROY, Stéphane RICHARD

Invité.es : Carole FOURNEL, Marylène POSSAMAI, Pascale PORCHER, Laure BAZZOLI, Clémentine TROCCON, Floriane DURAND, Arnaud De La ROCHETTE De ROCHEGONDE, Philippe POLOME, Jean KEMPF, Yacine OUZROUT, Catherine LEROUX, Lamine MAHMOUDI

Invitées permanentes : LOBRY Cathy, DESPRAT Valérie, LESUEUR Charlotte

INFORMATIONS ET ECHANGES				
01.01. – Actualités de l'établissement				
La Vice-présidente chargée de la formation et de la vie étudiante rappelle qu'il s'agit de la dernière CFVU dans sa composition actuelle.				
<u>Réouverture des Universités</u> Suite aux annonces du Président de la République du mardi 24 novembre, une ouverture des Universités serait envisageable à compter du 4 février mettant ainsi fin aux enseignements à distance de cette période de confinement.				

Direction de la formation et de la vie étudiante

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 70 82

<http://www.univ-lyon2.fr>

Se font connaître des réactions d'organisations syndicales et de Président.es d'Universités pour demander une réouverture avancée au 20 janvier (début des cours des semestres pairs) en présentiel avec une jauge à 50%.

De nouvelles directives devraient être annoncées par le Premier Ministre dans la matinée, mais c'est autour du 20 janvier prochain que les universités auront des précisions fermes, au regard de la situation sanitaire.

La Vice-présidente chargée de la formation et de la vie étudiante est en attente de ces nouvelles directives ministérielles pour envisager la préparation au retour des activités en présentiel.

Poursuite de l'équipement informatique à destination des étudiant.es

- Réception et distribution des dernières clefs 4G (30)
- Distribution des bons d'achat pour l'achat d'équipements informatiques

Réouvertures de tiers-lieux

Suite au déconfinement progressif, réouverture des bibliothèques et médiathèques donnant ainsi accès aux étudiant.es à des connexions.

Sur le modèle de l'Université de Lorient (Université Bretagne Sud), l'Université Lyon 2 va solliciter des communes, dont au moins une vingtaine d'étudiants y a déclaré une adresse pérenne. Il sera demandé aux communes la liste de leurs points d'accès Internet qui pourraient être accessibles aux étudiant.es, ainsi que les ordinateurs disponibles pour passer les examens à distance (étudiant.es non équipés.es).

Difficultés rencontrées

- Moodle : ralentissement de connexion. Les services de la DSI travaillent à la résolution de ces difficultés rencontrées.
- Retour des étudiant.es sollicitant des cours en visio permettant un échange avec l'enseignant, plutôt que les cours en audio ou en format PDF ; difficultés pour les étudiant.es ayant des ordinateurs obsolètes.
- BigBlueButton : un élu étudiant signale la dégradation de la connexion.

Programme ANR 13 / Hype 13 – Hybrid'IT

Dans la lettre aux personnels, annonce du démarrage officiel de l'appel à projet dont l'Université Lyon 2 était lauréate, avec onze autres Universités.

Programme d'un état des lieux des dispositifs mis en place dans les Universités, des freins au passage à l'hybridation et la préparation des cours hybrides pour les enseignant.es, préparation au suivi par les étudiant.es. Ces éléments sont présentés dans 19 livrables et pourront être mis en pratique rapidement. L'un des livrables porte sur les droits d'auteurs (partage vidéo, etc.) avec la proposition d'un label à mettre en place ; un autre groupe travaille sur la sécurisation des examens à distance.

Étudiants en 1^{ère} année de Licence

- Appui des coordinateurs des études
- Au 30 novembre, mise en place d'une plateforme d'entraide, fonctionnant via Teams. Nouveau lieu d'échange à distance animé

par les ambassadeurs.drices étudiant.es Covid-19 et par l'intervention du SCUIO-IP.

02.01. – Information sur la mise en place de la cellule discrimination harcèlement pour les étudiant.es

Intervention de Carole Fournel, responsable du Service de la Vie Etudiante, sur la mise en place de la cellule discrimination harcèlement pour les étudiant.es.

Il s'agit d'un travail partenarial entre le Service de la Vie Étudiante et le Service de Santé Universitaire.

Contexte : volonté de l'Université Lyon 2 d'engager une politique volontariste et de répondre aux recommandations ministérielles (circulaire de 2015). Création de cette cellule, en pendant à la cellule RPS de la DRH.

Objectifs :

- Accompagner et orienter les étudiant.es victimes d'une situation de discrimination, de harcèlement et violences sexuelles et sexistes
- Prévenir ces situations
- Etre un lieu ressources pour tout.e étudiant.e (victime ou témoin) sur ces questions
- Prendre les mesures administratives et/ou disciplinaires nécessaires lorsque la situation entre dans le champ d'action de l'Université

Travail actuel avec la DAJIM afin de définir les périmètres du champ d'action de l'Université / hors Université, ce qui permettra d'orienter les étudiant.es. Lorsque les situations ne relèvent pas du champ d'action de l'Université, l'étudiant.e est orienté.e vers des associations extérieures (Le MAS, TANDEM, etc.) afin de l'accompagner sur la durée.

Mise en place de trois cellules : une cellule écoutante, une cellule d'enquête, une cellule décisionnaire.

Fonctionnement de la cellule : l'étudiant.e complète un formulaire via l'Intranet, reçoit un mail du SSU et une proposition de rendez-vous avec un professionnel de santé (accompagnement social et/ou médico-psychologique).

Engagement d'actions de prévention et de sensibilisation sur la question de la discrimination et du harcèlement, par la coordination entre le Service de la Vie Étudiante, le SCUIO-IP, le SSU, la DIRCOM et les associations étudiantes et extérieures.

Évaluation par la rédaction d'un rapport annuel présenté au CHSCT et en CFVU.

<p>03.01. – Proposition de calendrier universitaire 2020-2021</p> <p>Dans l’attente des élections à venir des Présidents d’Université du site, la Vice-présidente chargée de la formation et de la vie étudiante relève la difficulté à dialoguer avec ses homologues.</p> <p>Accord entre les universités pour que les vacances universitaires soient positionnées sur la seconde période des vacances scolaires.</p>				
Modifications des modalités de contrôle des connaissances 2020-2021				
<p>05.01. – Modifications des modalités de contrôle de connaissances</p> <p>Derniers ajustements (dernière CFVU avant le 31 décembre) pour les semestres impairs des modalités de contrôle des connaissances.</p> <p><u>UFR ASSP</u> PORTAIL 13 INSTITUTIONS ET SOCIETE L2 SCIENCES SOCIALES L3 SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE L3 SCIENCE POLITIQUE - METIERS DU SECTEUR ASSOCIATIF L2 MIASHS L3 MIASHS M1 ETUDES SUR LE GENRE – EGALES M1 ETUDES SUR LE GENRE – EGALITES M1 ETUDES SUR LE GENRE – SEGO M1 ETUDES SUR LE GENRE – EGALITES FC</p> <p><u>IETL</u> M1 INEGALITES ET DISCRIMINATIONS M1-DROIT SOCIAL M2 DROIT SOCIAL-DROIT ET RELATIONS SOCIALES DANS L'ENTREPRIS LP-COLLABORATEUR EN DROIT SOCIAL ET PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</p> <p><u>ISPEF</u> PORTAIL 02 - L1 ÉDUCATION SOCIALISATION ET LANGAGE L2 SCIENCES DE L'EDUCATION L3 SCIENCES DE L'EDUCATION - EDUCATION, SANTE ET HANDICAP M1 SCIENCES DE L'EDUCATION M2 MEEF A M2 MEEF B</p> <p><u>MINERVE</u> L2 PARCOURS INTERNATIONAL MINERVE SCIENCES SOCIALES L2 PARCOURS INTERNATIONAL MINERVE HUMANITÉS L3 PARCOURS INTERNATIONAL MINERVE SCIENCES SOCIALES L3 PARCOURS INTERNATIONAL MINERVE HUMANITÉS</p> <p><u>INSTITUT DE PSYCHOLOGIE</u> PORTAIL 01 PSYCHOLOGIE SCIENCES COGNITIVES L2 PSYCHOLOGIE</p>				

L3 PSYCHOLOGIE
 L2 SCIENCES ET TECHNOLOGIES - SCIENCES COGNITIVES
 L3 SCIENCES COGNITIVES
 M1 PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE
 M1 PSYCHOLOGIE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
 M1 PSYCHOLOGIE

UFR SEG

PORTAIL 07 – L1 ECONOMIE, GESTION ET DROIT
 L2 ECONOMIE ET GESTION
 L3 ECONOMIE ET GESTION
 M1 MANAGEMENT STRATEGIQUE
 M1 3ET
 M2 MANAGEMENT STRATEGIQUE – MPMETI
 M2 MIPI
 M2 MBFA – CCPRO
 M2 3ET - TLIC
 M2 ETRH – EIERH

UFR T&T

PORTAIL 4 – L1 GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT ET HISTOIRE
 L2 GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT
 L3 ENVIRONNEMENT
 L3 GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT - AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT
 L3 VILLE ET URBANISME
 L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE
 L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE / HISTOIRE DE L'ART
 L3 HISTOIRE PARCOURS HISTOIRE RENFORCEE

UFR LANGUES

PORTAIL 12 - LANGUES
 L2 LEA
 L3 LEA
 M1 LEA – CILA
 L2 LLCER ANGLAIS
 L2 LLCER ANGLAIS - ALLEMAND
 L2 LLCER ANGLAIS-SCANDINAVE
 L2 LLCER ARABE
 L2 LLCER ESPAGNOL
 L2 LLCER ESPAGNOL – PORTUGAIS
 L2 LLCER PORTUGAIS
 L3 LLCER ANGLAIS
 L3 LLCER ANGLAIS – ALLEMAND
 L3 LLCER ARABE
 M1 ETUDES ARABES
 M1 MEEF PLC ALLEMAND
 M1 MEEF PLC ANGLAIS

UFR LESLA

L2 ARTS DU SPECTACLE IMAGE
 L2 ARTS DU SPECTACLE SCENES
 M1 CINEMA ET AUDIOVISUEL

<p>L2 SCIENCES DU LANGAGE L3 SCIENCES DU LANGAGE M1 SCIENCES DU LANGAGE M2 SDL LANGUES LANGAGES ET ENJEUX SOCIETAUX M1 FLE PORTAIL 03 ART PORTAIL 03 - CURSUS AMÉNAGÉ L2 MUSICOLOGIE L3 MUSIQUE ET ENSEIGNEMENT L3 MUSIQUE ET CREATION L3 MUSICOLOGIE ET MEDIATION L3 MUSICIEN INTERPRETE PORTAIL 11 - L1 LETTRES LANGUES SD L2 HUMANITES L3 HUMANITES L3 LETTRES APPLIQUEE M1 LETTRES MODERNES A L'INTERNATIONAL</p> <p><u>FACULTE DE DROIT JDV</u> PORTAIL DROIT L2 DROIT L2 DROIT SCIENCE POLITIQUE L2 DROIT DE L'ART L2 ADMINISTRATION PUBLIQUE L3 ADMINISTRATION PUBLIQUE L3 DROIT PRIVE L3 DROIT PUBLIC L3 DROIT SCIENCE POLITIQUE L3 DROIT DE L'ART M1 DROIT PUBLIC M1 DROIT DES AFFAIRES M1 ADMINISTRATION PUBLIQUE</p> <p><u>ICOM</u> PORTAIL 10 MEDIAS, CULTURES ET SOCIETES LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU NUMERIQUE : CONCEPTION, REDACTION, REALISATION WEB / METIERS DU NUMERIQUE : CONCEPTION, REDACTION, REALISATION WEB/CONDUITE DE PROJET WEB L2 TIC L3 MIASHS – IDS L2 INFORMATION – COMMUNICATION L3 INFORMATION - COMMUNICATION/MEDIAS, JOURNALISME ET NUMERIQUE L3 INFORMATION - COMMUNICATION/ORGANISATIONS, INSTITUTIONS ET NUMERIQUE L3 INFORMATION - COMMUNICATION/CULTURE, MEDIATION ET NUMERIQUE M1 INFORMATION - COMMUNICATION M1 COMMUNICATION DES ORGANISATIONS M1 JOURNALISME-NOUVELLES PRATIQUES JOURNALISTIQUES (NPJ) M1 MODE/MODE ET COMMUNICATION</p>				
--	--	--	--	--

M2 INFORMATION - COMMUNICATION PARCOURS : GESTION EDITORIALE ET COMMUNICATION INTERNET (GECI) M2 COMMUNICATION DES ORGANISATIONS PARCOURS : COMMUNICATION ET STRATEGIE DE MARQUE M2 INFORMATIQUE/STATISTIQUE ET INFORMATIQUE – IDSM M2 INFORMATIQUE/DATA MINING – DMKM M2 INFORMATIQUE/PROG & DEV - PROGRAMMATION ET DEVELOPPEMENT DE JEUX VIDEO (GAMAGORA) M2 COMMUNICATION DES ORGANISATIONS PARCOURS : COMMUNICATION ET STRATEGIE DE MARQUE M2 INFORMATIQUE PARCOURS ORGANISATION ET PROTECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS DANS LES ENTREPRISES (OPSIE) GROUPE 1 ET GROUPE 2				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 05.01 – Adoption	Pour 16	Contre	Abst 1	NPPV 1
Modalités de contrôle des connaissances 2020-2021				
06.01. – Modalités de contrôle de connaissances <u>UFR T&T</u> LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME Parcours : NAture en VILle (NaVil) M1 VILLE ET ENVIRONNEMENTS Parcours VILLE EN TENSION M2 VILLE ET ENVIRONNEMENTS Parcours VILLE EN TENSION <u>UFR ASSP</u> L3 SCIENCE POLITIQUE				
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : Vote 06.01. – Adoption	Pour 16	Contre	Abst 1	NPPV 1

Fait à Lyon, le 26.11.2020

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente chargée de la formation et de la vie étudiante

